

PLAFOND GENERAL DE PRISE EN CHARGE DES HONORAIRES D'AVOCAT 2026

par ordonnance, jugement ou arrêt (y compris la préparation du dossier et la plaidoirie)

Les frais habituels inhérents à la gestion d'un dossier (frais de téléphone, de déplacement, etc.) sont inclus dans l'honoraire que nous régions dans le cadre de ce plafond.

La mise en œuvre de ce plafond dépend des garanties protection juridique que vous avez souscrites

Référence	PROCEDURES	Montant T.T.C.	Montant H.T.
1	• Tribunal / Chambre de proximité	914 €	761.67 €
2 a	• Tribunal judiciaire en dernier ressort	914 €	761.67 €
b	• Tribunal judiciaire à charge d'appel	1 313 €	1 094.17 €
3	• Chambre spécialisée du Tribunal judiciaire en matière civile	1 218 €	1 015.00 €
4 a	• Juge des contentieux de la protection en dernier ressort	914 €	761.67 €
b	• Juge des contentieux de la protection à charge d'appel	1 313 €	1 094.17 €
5	• Pôle social du Tribunal judiciaire	1 218 €	1 015.00 €
6 a	• Conseil de prud'hommes audience de conciliation (sans conciliation)	681 €	567.50 €
b	• Conseil de prud'hommes audience de conciliation (avec conciliation)	1 250 €	1 041.67 €
c	• Conseil de prud'hommes audience de jugement	971 €	809.17 €
7	• Tribunal de commerce	1 107 €	922.50 €
8	• Tribunal administratif	1 313 €	1 094.17 €
9 a	• Conseil de discipline suivi de sanctions	747 €	622.50 €
b	• Conseil de discipline non suivi de sanctions	1 122 €	935.00 €
10	• Juge de l'expropriation	989 €	824.17 €
11	• Chambre spécialisée du Tribunal judiciaire en matière pénale	959 €	799.17 €
12	• Tribunal de police 5ème classe	959 €	799.17 €
13 a	• Tribunal correctionnel hors mise en examen de l'assuré	1 049 €	874.17 €
b	• Tribunal correctionnel avec mise en examen de l'assuré, incluant un forfait de 15 h d'assistance à instruction	4 175 €	3 479.17 €
14	• Cour d'assises, Cour criminelle et Cour d'assises des mineurs	1 254 € /journée	1 045.00 € /journée
15 a	• Cour d'assises/ Cour criminelle mise en examen de l'assuré incluant un forfait de 15h d'assistance à instruction	5 260 €	4 383.34 €
b	• Cour d'assises/ Cour criminelle journée d'audience supplémentaire suite mise en examen	1 254 € /journée	1 045.00 € /journée
16	• Chambre de l'instruction et juridiction d'application des peines	641 €	534.17 €
17	• Composition pénale, présentation au procureur	783 €	652.50 €
18	• CIVI-CRCI-ONIAM	798 €	665.00 €
19	• Commission	398 €	331.67 €
20 a	• Tribunal paritaire des baux ruraux audience de conciliation	332 €	276.67 €
b	• Tribunal paritaire des baux ruraux audience de jugement	638 €	531.67 €
21	• Autres juridictions de 1ère instance françaises	999 €	832.50 €
22	• Juridictions étrangères du 1er degré	1 594 €	1 328.34 €
23	• Cour d'appel	1 313 €	1 094.17 €
24	• Postulation cour d'appel (juridictions civiles)	698 €	581.67 €
25	• Recours devant le 1er président de la cour d'appel	844 €	703.34 €
26	• Recours contre une décision du 1er degré ou autre devant une juridiction étrangère	2 137 €	1 780.84 €
27 a	• Cour de cassation et conseil d'état en demande	2 828 €	2 356.67 €
b	• Cour de cassation et conseil d'état en défense	2 504 €	2 086.67 €
28	• Juridictions européennes	1 889 €	1 574.17 €
29	• Référé (dont référé suspension) et juge de l'exécution	660 €	550.00 €
30	• Ordonnance du juge de la mise en état / Mise en état conventionnelle	684 €	570.00 €
31	• Ordonnances (notamment sur requête gracieuse) (forfait)	397 €	330.84 €
32	• Question prioritaire de constitutionnalité	575 €	479.17 €
INTERVENTIONS			
33	• Suivi expertise judiciaire (forfait)	356 €	296.67 €
34	• Assistance à l'expertise / à l'instruction (toutes juridictions)	152 €/heure	126.67 €/heure
35	• Déclaration de créance / relevé de forclusion par avocat en cours de procédure	164 €	136.67 €
36	• Démarches au parquet	145 €	120.84 €
37	• Témoin assisté (forfait 5h)	720 €	600.00 €
38	• Assistance à garde à vue (si entre 20h et 6h, week-end et jour férié, honoraire doublé)	152 €/heure	126.67 €/heure
39	• Rédaction de plainte avec constitution de partie civile	397 €	330.84 €
40	• Frais de photocopies (forfait par affaire confiée)	12 €	10.00 €
41 a	• Intervention amiable (art. L 127-2-3 du Code des assurances) / Audience de Règlement Amiable (ARA)	383 €	319.17 €
b	• + Bonus transaction amiable aboutie mettant fin au litige	362 €	301.67 €
42 a	• Médiation en cours de procédure, Conciliation en cours de procédure, Procédure Participative	783 €	652.50 €
b	• + Bonus transaction amiable aboutie mettant fin au litige : différence avec le plafond d'honoraires dû devant la juridiction compétente		
43	• Renvoi en conciliation par le juge (civil, pénal) sans conciliation	381 €	317.50 €
44	• Consultation défavorable avocat à la Cour de cassation/Conseil d'état (désistement / sans suite)	1 414 €	1 178.34 €
45 a	• Transaction amiable aboutie par avocat après assignation au fond : 100 % de l'honoraire correspondant à la juridiction compétente		
b	• Transaction amiable aboutie hors avocat après assignation au fond ou après désistement : 50 % des honoraires dus devant la juridiction compétente		
46	• Rémunération du médiateur familial (pour l'ensemble des séances y compris frais préparation gestion téléphone et déplacement)	296 €/assuré bénéficiaire	246.67 €/assuré